

**DEPARTEMENT du PUY-de-DÔME**  
**DELIBERATION du CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION du MOIS de JUIN 2018

SEANCE du MARDI 19 JUIN 2018

**MOYENS GENERAUX**  
**Finances et comptes publics**

**Budget Supplémentaire 2018 du Conseil départemental**  
**(budget principal, annexe du site de Charade)**

N° 3.15 du bordereau

Séance présidée par Monsieur Jean-Yves GOUTTEBEL  
Président du Conseil départemental

**Etaient présents :**

*M. Jean-Yves GOUTTEBEL, M. Alexandre POURCHON, Mme Pierrette DAFFIX-RAY, M. Serge PICHOT, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gérard BETENFELD, Mme Dominique GIRON, M. Olivier CHAMBON, M. Bernard SAUVADE, Mme Dominique BRIAT, M. Gérald COURTADON, M. Damien BALDY, Mme Valérie BERNARD, Mme Colette BETHUNE, M. Claude BOILON, M. Grégory BONNET, Mme Martine BONY, Mme Jocelyne BOUQUET, Mme Nathalie CARDONA, M. Lionel CHAUVIN, Mme Annie CHEVALDONNÉ, M. Jean-Luc COUPAT, Mme Catherine CUZIN, Mme Caroline DALET, M. Pierre DANIEL, Mme Nadine DÉAT, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, M. Lionel GAY, Mme Jocelyne GLACE-LE-GARS, M. Jacky GRAND, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, M. Florent MONEYRON, M. Lionel MULLER, M. Flavien NEUVY, M. Jean-Philippe PERRET, M. Gilles PÉTEL, Mme Monique POUILLE, Mme Valérie PRUNIER, Mme Clémentine RAINEAU, M. Patrick RAYNAUD, M. Pierre RIOL, M. Michel SAUVADE, Mme Elise SERIN, Mme Éléonore SZCZEPANIAK, Mme Bernadette TROQUET.*

**Absents ou excusés :**

*Mme Elisabeth CROZET, Mme Nicole ESBELIN, M. Laurent DUMAS, M. Bertrand BARRAUD, M. Jean-Marc BOYER, M. Jean-Paul CUZIN, M. Antoine DESFORGES, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR, M. Eric GOLD, Mme Emilie GUEDOUAH-VALLEE, M. Bertrand PASCIUTO, Mme Anne-Marie PICARD, M. Jean PONSONNAILLE, Mme Monique ROUGIER.*

**Vu** les dispositions du code général des collectivités territoriales (troisième partie) et en particulier ses articles L. 3212-1, L. 3312-1, L. 3312-2 et L. 3312-3 (adoption du budget),

**Vu** la délibération du Conseil général du 25 mars 2003 décidant, dans le cadre de l'instruction M52 relative à la comptabilité départementale, de voter le budget départemental par nature,

**Vu** les propositions concernant le projet de Budget Supplémentaire 2018,

**Vu** les dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée départementale,

## LE PRÉSIDENT AYANT PRÉALABLEMENT

## EXPOSÉ

L'instruction interministérielle M52 dispose que "le Budget Supplémentaire a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et éventuellement de décrire des opérations nouvelles. Il ne peut être adopté qu'après le vote du Compte Administratif de l'exercice dont il intègre les résultats".

Des états annexes sont également joints : d'une part, une balance générale du Budget Supplémentaire et d'autre part, un état par programme et politique des Autorisations de Programme (AP) de dépenses et de recettes ainsi que des crédits hors AP.

Le Budget Supplémentaire est l'étape dans le cadre de laquelle est proposée l'affectation des résultats 2017. Une délibération spécifique est votée lors de cette même session. Le tableau ci-après retrace les différentes écritures inscrites au Budget Supplémentaire.

	Résultat de l'exercice 2017 pour le budget principal	Inscription au BS 2018	Résultat de l'exercice 2017 pour le circuit de Charade	Inscription au BS 2018
Investissement	- 27 153 767,46 €	← dépenses au 001 en investissement	- 204 599,14 €	← dépenses au 001 en investissement
Inscription en recettes au 1068	27 153 767,46 €	← recettes au 1068 en investissement	168 046,94 €	← recettes au 1068 en investissement
Fonctionnement	47 157 213,59 €		168 046,94 €	
Solde	20 003 446,13 €	← recettes au 002 en fonctionnement	0	

## CHAPITRE I – BUDGET PRINCIPAL

LES RECETTESA/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement sont diminuées de **10 327 916,11 €**.

Politique	CP Hors AP (1)	AP nouvelle	Révision AP	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total CP (3 = 1+2)
				2018 (2)	2019	2020	2021 et +	
DEVELOPPEMENT CULTUREL			35 670,00	35 670,00				35 670,00
DEVELOPPEMENT TOURISME		60 000,00		12 500,00	47 500,00			12 500,00
EDUCATION ET JEUNESSE	4 392,63		- 73 979,96	-73 979,96				-69 587,33
ENVIRONNEMENT	6 500,00	501 200,00		-156 000,00	657 200,00			-149 500,00
FINANCES	-9 981 485,00							-9 981 485,00
GRANDS PROJETS				38 627,17		-38 627,17		38 627,17
HABITAT ET LOGEMENT	30 000,00							30 000,00
POLITIQUES TERRITORIALES				3 400,00	-3 400,00			3 400,00
VOIRIE	12 085,92		-41 388,87	-259 626,87		218 238,00		-247 540,95
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>-9 928 506,45</b>	<b>561 200,00</b>	<b>-79 698,83</b>	<b>-399 409,66</b>	<b>701 300,00</b>	<b>179 610,83</b>	<b>0,00</b>	<b>-10 327 916,11</b>

**Politique développement culturel :**

La subvention de l'Etat pour le projet RFID- Radio identification d'inventaire MD63 est augmentée de 34 670 €, une AP de dépense du même montant est inscrite (cf. tableau dépenses investissement).

**Politique développement du tourisme :**

Un montant de 60 000 € est attendu en remboursement des dépenses engagées par le Département dans le cadre du groupement sur les opérations conjointes de la plate-forme digitale Auvergne mutualisée avec le Département du Cantal via l'association "Cantal Destination" (cf délibération même session).

**Politique finances :**

Une prévision de refinancement d'un remboursement anticipé d'emprunt n'est pas utilisée et conduit à une réduction de 9 981 485 €.

**Politique environnement :**

Dans le cadre de l'opération Cocon 2, trois AP de recettes sont créées, d'un montant total de 501 200 €, correspondant aux produits de cessions des Certificats d'Economie d'Energie perçus pour le compte des collectivités, à la recette FEDER pour le financement de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage et aux remboursements par les collectivités des travaux effectués pour leur compte par le Département.

**B/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les recettes réelles de fonctionnement sont augmentées de **2 037 367,34 €**.

Politique	CP Hors AE (1)	AE nouvelle	Révision AE	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total CP (3 = 1+2)
				2018 (2)	2019	2020	2021 et +	
AIDE SOCIALE	1 929 000,00							1 929 000,00
DEVELOPPEMENT CULTUREL	15 000,00							15 000,00
DEVELOPPEMENT TOURISME	4 256,66							4 256,66
ENVIRONNEMENT		10 000,00			10 000,00			0,00
FINANCES	256 359,00							256 359,00
HABITAT ET LOGEMENT			-126 881,14	-126 881,14				-126 881,14
INFORMATIQUE ET MOYENS	17 945,51							17 945,51
INSERTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS	9 500,00							9 500,00
PATRIMOINE DEPARTEMENTAL	32 473,01							32 473,01
POLITIQUES TERRITORIALES								0,00
TRANSPORTS	-109 385,70							-109 385,70
VOIRIE	9 100,00							9 100,00
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 164 248,48</b>	<b>10 000,00</b>	<b>-126 881,14</b>	<b>-126 881,14</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 037 367,34</b>

**Politique aide sociale :**

- Un montant de 1 163 000 € est inscrit en recettes de recouvrement sur le programme "hébergement enfance famille". Il résulte d'un trop versé sur 2017 au Centre de l'Enfance et de la Famille (445 000 €) et à l'association ALTERIS (718 000 €) qui engendre un reversement au budget départemental.

- Une recette de 766 000 € est prévue au titre de la participation de l'Etat aux dépenses liées aux Mineurs Non Accompagnés.

**Politique développement culturel :**

Une subvention de la DRAC de 15 000 € est prévue dans le cadre de l'exposition temporaire 2018 au Musée départemental de la Céramique de Lezoux.

**Politique finances :**

Les prévisions de dotations et produits fiscaux sont ajustées suite à leur notification par l'Etat : + 202 000 € pour la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle, + 61 794 € pour l'Imposition Forfaitaire Entreprises Réseaux.

**Politique habitat et logement :**

Dans le cadre PIG "Habiter Mieux", les opérations ayant été moins nombreuses que prévu, une baisse des recettes ANAH est attendue à hauteur de 126 881,14 €.

**Politique patrimoine départemental**

Un remboursement d'assurances suite à des sinistres dans un collège conduit à une inscription de 32 452,92 €.

**LES DEPENSES****A/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses réelles d'investissement sont diminuées de **3 336 826,46 €**.

De nombreux rééchelonnement de Crédits de Paiement (CP) sont proposés afin de tenir compte du rythme des opérations (éducation et jeunesse : - 1 762 791,51 €, environnement : - 139 519,17 €, grands projets : - 176 260 €, informatique et moyens : - 90 428,48 €, politiques territoriales : - 529 788,49 €).

Politique	CP Hors AP (1)	AP nouvelle	Révision AP	Échéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total CP (3 = 1+2)
				2018 (2)	2019	2020	2021 et +	
AIDE SOCIALE	-75 000,00	1 035 920,00	-237 692,00	55 228,00	221 000,00	261 000,00	261 000,00	-19 772,00
DEVELOPPEMENT CULTUREL			45 662,99	46 417,99	-755,00			46 417,99
DEVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE			-274 518,55	-8 369,55	-106 149,00	-160 000,00		-8 369,55
DEVELOPPEMENT TOURISME	50 000,00		-50 000,00	-50 000,00	50 000,00	-50 000,00		0,00
EDUCATION ET JEUNESSE		8 004 770,00	-7 222 879,63	-1 762 791,51	-1 859 134,12	-399 046,00	4 802 862,00	-1 762 791,51
ENVIRONNEMENT		75 000,00	-400 426,09	-139 519,17	-185 906,92			-139 519,17
FINANCES	-1 723 254,07							-1 723 254,07
GRANDS PROJETS			-22 000,00	-176 260,00	40 000,00	95 060,00	19 200,00	-176 260,00
HABITAT ET LOGEMENT			-5 000,00	184 262,41	121 577,59	-5 000,00	-305 840,00	184 262,41
INFORMATIQUE ET MOYENS			-15 428,48	-90 428,48	75 000,00			-90 428,48
INSERTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS	73 375,00		-73 375,00	280 325,00	40 050,00	-393 750,00		353 700,00
PATRIMOINE DEPARTEMENTAL			6 067,20	6 067,20				6 067,20
POLITIQUES TERRITORIALES			-136 040,00	-529 788,49	-5 481 251,51	275 000,00	5 600 000,00	-529 788,49
RESSOURCES HUMAINES	3 369,00							3 369,00
SPORTS			-2 740,00	17 260,00	-20 000,00			17 260,00
VOIRIE			-150 472,46	502 280,21	-3 020 887,48	-66 500,00	2 434 634,81	502 280,21
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>-1 671 510,07</b>	<b>9 115 690,00</b>	<b>-8 538 842,02</b>	<b>-1 665 316,39</b>	<b>-10 126 456,44</b>	<b>-443 236,00</b>	<b>12 811 856,81</b>	<b>-3 336 826,46</b>

**Politique aide sociale :**

- Un nouveau marché d'achat et de maintenance/entretien de matériel destiné à la téléassistance sera signé prochainement, les crédits afférents aux dépenses d'investissement sont inscrits sur une nouvelle AP couvrant la période du marché, soit 3,5 ans jusqu'à fin 2021 (960 920 € en AP) et 177 920 € en CP 2018).

- Une AP de 75 000 € (CP 2018 de même montant) est également créée à partir d'une ligne gérée hors AP pour les subventions d'investissement accordées dans le cadre de la Conférence des Financeurs.

**Politique développement culturel :**

L'AP liée aux travaux d'installation pour le projet de radio-identification est abondée de 34 670 €. Ces dépenses sont financées par une recette de l'Etat (cf. paragraphe sur les recettes d'investissement).

**Politique éducation et jeunesse :**

Dans le cadre de l'extension et de la rénovation de la cité scolaire Blaise Pascal et compte tenu du retard pris par la Région sur cette opération, les crédits votés sur l'AP 2010 sont transférés pour un montant de 7 222 879,63 € sur une AP 2018 du même programme, une inscription d'un montant complémentaire de 781 890 € est nécessaire afin de prendre en compte le surcoût par rapport à la somme initialement votée. (cf. délibération même session).

**Politique environnement :**

- Une AP de subvention exceptionnelle est créée pour l'installation d'abreuvoirs sur la commune de Montcineyre pour 75 000 € (CP 2018 : 37 500 €).
- Par ailleurs, des peignages d'AP antérieures sont également proposés.

**Politique finances :**

Deux prêts ont été remboursés par anticipation et un profil de remboursement a été modifié pour un prêt. Ces deux opérations permettent de proposer une réduction de 1 723 254,07 € des dépenses.

**Politique insertion et lutte contre les exclusions :**

Le transfert d'une gestion en AP des prêts FSL vers une gestion hors AP entraîne une inscription de 73 375 € afin de régulariser les écritures passées en début d'exercice.

**Politiques territoriales :**

Une diminution de l'AP finançant le Fonds d'Intervention Communal est proposée à hauteur de 136 040 €. Cette baisse est liée à des coûts d'opérations moins onéreux que prévu.

**Politique tourisme :**

- L'AP du groupement de commandes sur les opérations conjointes de la plate-forme digitale mutualisée avec le Département du Cantal via l'association Cantal Destination est abondée de 70 000 € (cf. paragraphe recettes d'investissement).

- L'AP 2013 pour l'aménagement du lac Chambon est réduite de 50 000 € afin d'inscrire hors AP des crédits destinés aux travaux de remise aux normes sur les jeux d'enfants situés sur le site suite au contrôle effectué par l'Etat.

**Politique voirie :**

- L'AP 2018 des subventions d'aménagement des RD en agglomération est abondée de 104 610 € afin de financer les opérations sur les communes de Mezel et Limons.
- Une dotation complémentaire de 175 000 € est inscrite pour les travaux de mise en sécurité de la RD n° 19 "Les Ballages" (CP 2019 de même montant).
- Différentes AP antérieures sont réduites en raison d'abandon d'opérations ou de réalisations à moindre coût.
- Les Crédits de Paiement de 2018 sont réabondés de 502 280,21 € par glissement de l'échéancier notamment pour le programme de renforcements de chaussée.

**B/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses réelles de fonctionnement sont augmentées de **965 507,14 €**.

Politique	CP Hors AE (1)	AE nouvelle	Révision AE	Échéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total CP (3 = 1+2)
				2018 (2)	2019	2020	2021 et +	
AIDE SOCIALE	136 643,32	4 096 481,00	1 755 000,00	576 616,68	1 837 584,32	1 320 040,00	2 117 240,00	713 260,00
COMMUNICATION	2 200,00							2 200,00
DEVELOPPEMENT CULTUREL	-2 200,00		-10 644,12	22 355,88	-33 000,00			20 155,88
DEVELOPPEMENT TOURISME			-10 037,33	3 363,67	-13 401,00			3 363,67
DEVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE	-15 000,00		14 853,00	19 808,00	-4 955,00			4 808,00
ENVIRONNEMENT	21 527,00		-13 298,59	-6 767,19	-6 531,40			14 759,81
FINANCES	-99 833,50							-99 833,50
GRANDS PROJETS			149 999,50	449,50	149 550,00			449,50
HABITAT ET LOGEMENT			3 388,00	3 388,00				3 388,00
INFORMATIQUE ET MOYENS	5 049,68							5 049,68
INSERTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS	-24 500,00		-751 781,82	74 500,00	-826 281,82			50 000,00
POLITIQUES TERRITORIALES	9 696,10							9 696,10
RESSOURCES HUMAINES	6 000,00							6 000,00
TRANSPORTS	232 210,00							232 210,00
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>271 792,60</b>	<b>4 096 481,00</b>	<b>1 137 478,64</b>	<b>693 714,54</b>	<b>1 102 965,10</b>	<b>1 320 040,00</b>	<b>2 117 240,00</b>	<b>965 507,14</b>

### Politique aide sociale :

- La création d'une AE dotation globale APA de 3 040 900 € est proposée afin de financer le CPOM d'ORPEA sur 5 ans. Les CP 2018 (316 700 €) sont financés par redéploiement d'une ligne hors AE de l'APA/dotations globales.
- Une AE est également créée pour la Conférence des Financeurs à hauteur de 810 461 € (CP 2018 : 202 616,68 €).
- Le passage en AE (245 120 € en AP et 38 300 € en CP 2018) pour le programme téléassistance, des crédits liés à la maintenance et à l'entretien des matériels est justifié par la signature prochaine d'un nouveau marché sur 3,5 ans (cf. paragraphe investissement). Les crédits hors AE sont diminués de 42 652 €.
- Un abondement de l'AE CPOM CLIC de 1 740 000 € (aucun crédit en CP 2018) est prévu afin de correspondre à la durée des CPOM.
- La ligne de crédit "Hébergement des enfants au Centre de l'Enfance est abondée de 100 000 € par redéploiement de la ligne "Hébergement dans les maisons d'enfants".

### Politique grands projets :

Un abondement de l'AE projet UNESCO 2017/2018 est prévu à hauteur de 150 000 € (aucun crédit sur les CP 2018) pour financer l'ensemble des opérations prévues.

### Politique insertion et lutte contre les exclusions :

L'AE 2018 FSE/subventions aux porteurs de projets dans le cadre des ACI ou des Actions d'Insertion Sociales et Professionnelles est abondée de 400 000 € ; l'AE 2018 FSE finançant des projets sous maîtrise d'ouvrage départementale (plate-forme mobilité) est quant à elle réduite de 170 000 € (les CP 2018 sont abondés de 290 288,75 €). Ces deux inscriptions permettent de mettre en conformité le budget avec la programmation FSE prévue, elles sont concomitantes à des diminutions d'AE antérieures permises par des désengagements d'opérations à hauteur de 1 056 281 € (cf. délibération même session).

**Politique transports :**

Suite à l'avancement du dialogue de gestion avec la Région sur la prise en compte des dépenses au titre de 2018, des inscriptions à hauteur de 232 210 € sont prévues.

**L'ÉQUILIBRE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1**

En section de fonctionnement, l'autofinancement est augmenté de **1 071 860,20 €**.

En section d'investissement, la hausse de l'autofinancement cumulée à l'excédent de financement déduit de l'affectation du résultat 2017, permet de baisser l'emprunt de **14 084 216,68 €**.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
	965 507,14	2 037 367,34
	<b>HAUSSE DE L'AUTOFINANCEMENT</b>	
	1 071 860,20	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
	-3 336 826,46	-10 327 916,11
	<b>HAUSSE DU BESOIN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT</b>	
	-6 991 089,65	
	<b>AFFECTATION DU RESULTAT</b>	
	27 153 767,46	47 157 213,59
<b>HAUSSE DE L'AUTOFINANCEMENT</b>		
1 071 860,20		
<b>BAISSE DE L'EMPRUNT VOTÉ</b>		
-14 084 216,68		

## CHAPITRE II – BUDGET DU SITE DE CHARADE

### LES RECETTES

#### ⇒ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont augmentées de 65 352,20 €.

Politique	CP Hors AE (1)	AE nouvelle	Révision AE	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total (3 = 1+2)
				2018 (2)	2019	2020	2021	
POLITIQUES TERRITORIALES	65 352,20							65 352,20
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>65 352,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 352,20</b>

#### **Politiques territoriales :**

Les recettes liées aux produits de facturation de manifestations publiques sont augmentées de 65 352,20 €.

### LES DEPENSES

#### ⇒ LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement sont augmentées de 2 555 €.

Politique	CP Hors AP (1)	AP nouvelle	Révision AP	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total (3 = 1+2)
				2018 (2)	2019	2020	2021	
INFORMATIQUE ET MOYENS	2 555,00							2 555,00
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>2 555,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 555,00</b>

#### **Politique informatique et moyens**

Le circuit s'est équipé d'un logiciel de billetterie d'une valeur de 2 555 €. Il convient d'inscrire cette somme au présent BS.

#### ⇒ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 26 245 €.

Politique	CP Hors AE (1)	AE nouvelle	Révision AE	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement				Total (3 = 1+2)
				2018 (2)	2019	2020	2021	
POLITIQUES TERRITORIALES	35 445,00		- 9 200,00	- 9 200,00				26 245,00
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>35 445,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 200,00</b>	<b>-9 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 245,00</b>

#### **Politiques territoriales**

Les prévisions concernant principalement les actions de communication et les animations événementielles sont abondées de 35 445 €.



## L'ÉQUILIBRE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1

L'autofinancement de la section de fonctionnement augmente de 39 107,20 €.

La hausse du besoin de financement de l'investissement (+ 2 555 €), cumulée à la hausse de l'autofinancement et à l'affectation du résultat 2017, permet l'équilibre de ce Budget Supplémentaire.

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
	26 245,00	65 352,20
	<b>HAUSSE DE L'AUTOFINANCEMENT</b>	
	39 107,20	

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
	2 555,00	0,00
	<b>HAUSSE DU BESOIN DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT</b>	
	2 555,00	
	<b>AFFECTATION DU RESULTAT</b>	
	204 599,14	168 046,94
	<b>HAUSSE DE L'AUTOFINANCEMENT</b>	
	39 107,20	

Sur proposition du Vice-Président délégué du Conseil départemental en charge des moyens généraux et du Rapporteur Général du Budget,

Après en avoir délibéré en séance publique, le quorum étant atteint,

### **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME**

#### **DÉCIDE**

*à la majorité des suffrages exprimés, les Conseillers départementaux du groupe d'Union des Républicains ayant voté contre,*

- **d'adopter** le Budget Supplémentaire 2018, par nature, par chapitre et sans crédits spécialisés, pour les montants indiqués sur la présentation agrégée jointe en annexe à la présente délibération, selon les balances générales également jointes en annexe.

Ce Budget Supplémentaire s'équilibre, pour le budget principal et pour le budget annexe du site de Charade, en mouvements budgétaires, à la somme de **46 130 260,81 €** :

- Le budget principal s'équilibre, en mouvements budgétaires, pour la section de fonctionnement, à la somme de **22 040 813,47 €** et, en section d'investissement, à la somme de **23 816 941 €**, soit au total une somme de **45 857 754,47 €**.
- Le budget annexe du site de Charade s'équilibre, en mouvements budgétaires, pour la section de fonctionnement, à la somme de **65 352,20 €** et, pour la section d'investissement, à la somme de **207 154,14 €**, soit au total une somme de **272 506,34 €**.

Transmission au Représentant de l'Etat  
N°                    le  
Publication le  
Notification le  
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE  
Clermont-Ferrand, le  
P/le Président du Conseil départemental,  
Signé : Claude BOILON  
Gérard BETENFELD

**Le Rapporteur  
Général du Budget,**  
  
**Claude BOILON**

**Par délégation du Président,  
le Vice-Président du Conseil  
départemental,**  
  
**Gérard BETENFELD**

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Délibération budget supplémentaire CD 63

---

**Date de transmission de l'acte :** 03/07/2018

**Date de réception de l'accusé de réception :** 03/07/2018

---

**Numéro de l'acte :** 18\_05045 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 063-226300010-20180619-18\_05045-DE

---

**Date de décision :** 19/06/2018

**Acte transmis par :** Pierre JARSAILLON

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires